

Tensions institutionnelles et recomposition des identités socio-professionnelles agricoles : éléments d'analyse du mouvement Terre de Liens en France

Elsa Pibou

► **To cite this version:**

Elsa Pibou. Tensions institutionnelles et recomposition des identités socio-professionnelles agricoles : éléments d'analyse du mouvement Terre de Liens en France. Nouvelles formes d'agriculture : pratiques ordinaires, débats publics et critique sociale, Jun 2013, Dijon, France. 2013, <<http://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/247871-e030e-resource-colloque-nouvelles-formes-d-agriculture.html>>. <hal-01334639>

HAL Id: hal-01334639

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01334639>

Submitted on 21 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Tensions institutionnelles et recomposition des identités socio-professionnelles agricoles : éléments d'analyse du mouvement Terre de liens en France

Elsa PIBOU, Doctorante en sociologie à l'université Toulouse II – Le Mirail - [email](#)

Laboratoire Dynamiques Rurales, ATER au département d'économie de l'UFR Sciences Espaces et Sociétés

Résumé.

À partir de l'étude de Terre de liens, structure contemporaine d'accès au foncier agricole en France, nous proposons à la fois d'éclairer d'une manière large les relations entre les mondes agricoles et la société et d'examiner les ruptures et continuités susceptibles d'affecter les identités socioprofessionnelles des agriculteurs. Sensibiliser les citoyens et les pouvoirs publics à la question de l'accès au foncier agricole, lutter contre la spéculation foncière, soutenir les porteurs de projets agricoles dans leurs démarches d'installation constituent les ambitions initiales de Terre de liens. Afin d'incarner ce projet et de proposer un soutien effectif aux agriculteurs, Terre de liens a créé deux outils financiers qui permettent de récolter des dons et de l'épargne auprès de citoyens. Grâce à ces sommes financières, Terre de liens achète terres agricoles et les loue à des agriculteurs souhaitant développer des activités en agriculture biologique.

La manière dont la structure s'est développée porte les marques de l'appropriation des questions agricoles par les citoyens. Aussi, Terre de liens est analysé comme formalisant et institutionnalisant le droit de regard que l'ensemble de la société exerce sur les espaces ruraux de manière générale et sur les espaces agricoles plus particulièrement. Cette formalisation s'avère complexe. Entre mouvement social contestataire dans son objet et véritable institution dans sa forme, le fonctionnement de la structure est révélateur des contradictions et tensions susceptibles d'animer les mobilisations contemporaines agricoles. L'examen des trajectoires et discours des agriculteurs de Terre de liens révèle que ces contradictions se retrouvent in fine dans les connexions ou ruptures qui s'opèrent entre les objectifs que la structure se fixe à une échelle globale et les représentations des agriculteurs qui sont locataires de ses terres..

Tensions institutionnelles et recomposition des identités socio-professionnelles agricoles : éléments d'analyse du mouvement Terre de liens en France

Les stratégies que mettent en place les porteurs de projets agricoles pour accéder à la terre, lorsqu'ils n'ont pas de ressources financières, informationnelles, relationnelles suffisantes, sont complexes et aboutissent difficilement. Ces obstacles sont le fruit d'un ensemble de facteurs au premier rang desquels figurent la saturation du marché foncier, l'urbanisation et l'artificialisation des terres agricoles ainsi que l'agrandissement des exploitations. Si l'Etat français a mis en place des politiques visant à contourner ces freins et à préserver l'usage agricole des terres, les difficultés demeurent. C'est au vu de ces problèmes que des citoyens, paysans et acteurs de la société civile se sont mobilisés depuis 2003 autour de la création de Terre de liens. Parmi les initiatives d'accès au foncier collectif en France (Groupements Foncier Agricoles [GFA], Société Civile Immobilière, Société Civile des Terres du Larzac), cette dernière est singulière. Issu de trois mouvements fondateurs distincts, le mouvement d'agriculture biodynamique, l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement la finance solidaire avec la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) et le mouvement d'éducation populaire avec le réseau RELIER (Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en milieu rural), Terre de liens trouve son origine dans des rencontres humaines et informelles autour d'un objectif commun, celui de mettre au cœur des débats qui avaient lieu sur le milieu rural, la question de l'accès au foncier agricole.

De ces rencontres qui ont débuté en 1999 et qui rassemblaient une quinzaine de personnes - pour la majorité des acteurs du monde agricole (agents de développement, agriculteurs retraités, représentant de GFA, ...) - sont apparues des réunions qui ont abouti en 2003 par la création de l'association Terre de liens. Très rapidement, des outils financiers opérationnels ont été créés. Outil de collecte d'épargne (La Foncière-Terre de liens), outil de collecte de don (la fondation-Terre de liens qui était une fonds de dotation jusqu'en juin 2013) et association (association nationale et association territoriale en région) forment aujourd'hui ce que nous appelons le mouvement Terre de liens ou la structure Terre de liens..

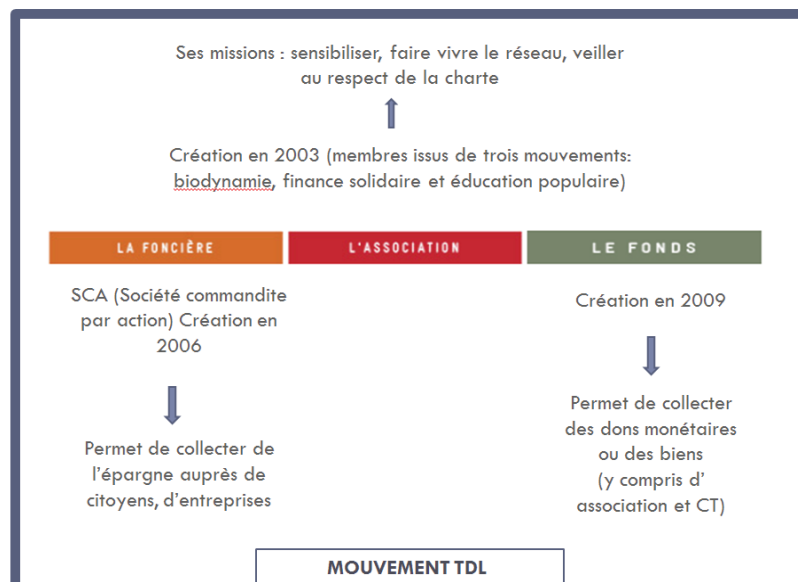


Figure 1 : Représentation schématique du mouvement Terre de liens et de ses composantes

Les deux outils financiers, la Foncière et la Fondation, permettent à la structure d'enregistrer des sommes financières lors d'appels publics à épargne et don auprès de citoyens ou d'entreprises, d'acheter des terres et de les louer à des agriculteurs, ainsi "libérés" du poids financier du foncier. En contrepartie, les agriculteurs installés, le plus souvent non issus du monde agricole, sont tenus au respect d'une charte et des clauses prévues en amont dans le Bail Rural Environnemental (BRE)¹ qu'ils signent avec le propriétaire (Foncière-Terre de liens ou Fondation-Terre de liens). Comme c'est le cas d'un grand nombre d'exploitants agricoles en France sous le statut du fermage, ces exploitants évoluent et travaillent des terres qui ne leur appartiennent pas et qu'ils ne pourront racheter. Le mode de faire valoir est dit-indirect. Pour autant, ce bail se révèle particulier en cela qu'il impose aux agriculteurs de développer une agriculture biologique. À ce bail, s'ajoute un ensemble dispositifs plus ou moins systématisés visant à contrôler la bonne utilisation des terres : état des lieux agronomique des exploitations, réunions organisées sur les exploitations où se rencontrent adhérent, bénévole, donateur, actionnaire et agriculteur, absence d'automatisme de transmission du bail aux enfants des fermiers en place², etc... À l'heure actuelle, Terre de liens a permis l'installation ou le maintien³ d'environ 160 agriculteurs, ce qui représente 80 exploitations dans toute la France métropolitaine [Figure 2].

¹ La rédaction de ce bail particulier se fait de manière conjointe entre des représentants de Terre de liens et des porteurs de projet agricole. Il s'agit ici de formaliser et de responsabiliser les agriculteurs quant aux données écologiques et agronomiques du lieu dont la Foncière ou la Fondation vont se porter acquéreuses. Par la rédaction de clauses environnementales précises, telles que la plantation d'une haie, le curage d'un fossé, la création d'un point d'eau, les fermiers et Terre de liens contractualisent leurs attentes respectives.

² Le projet des repreneurs d'une ferme-Terre de liens, quels qu'ils soient, seront examinés et avalisés par les conseils de gouvernance de la structure. Il s'agit d'une rupture par rapport au statut du fermage, qui priorise les enfants des fermiers installés en cas de cession.

³ Certains des agriculteurs signataires d'un bail avec Terre de liens sont parfois propriétaires d'une partie de leur exploitation ou locataires auprès d'autres bailleurs.

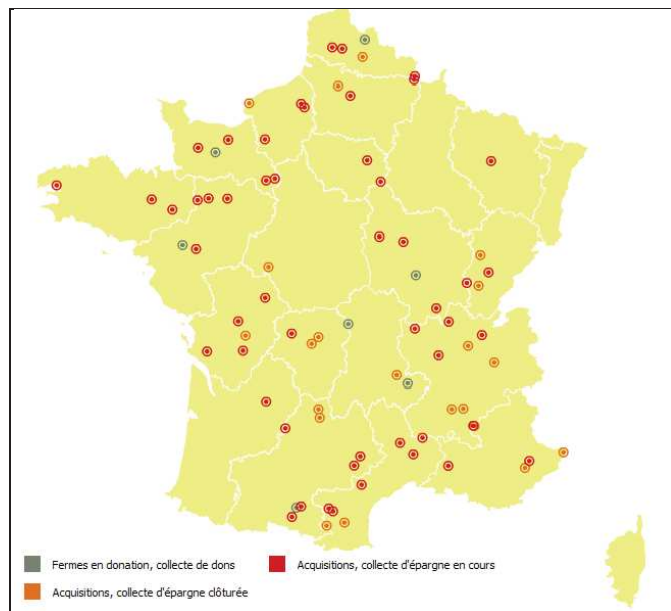


Figure 2 : Les fermes en donacion ou acquises par Terre de liens en France en 2013

Source Terre de liens (<http://terredeliens.org/>)

De quelle manière l'apparition de cette structure dans le paysage du foncier agricole est-elle susceptible de transformer les modalités de réalisation des activités agricoles ? Sous quelles formes et à partir de quels dispositifs participe-t-elle à la recomposition des espaces ruraux ? Qu'est-ce qui dans son fonctionnement la rapproche d'un mouvement contestataire et de résistance ? Si Terre de liens participe à l'émergence d'une nouvelle agriculture, qu'en est-il des agriculteurs ?

Dans cette communication, nous proposons d'éclairer ces quelques questionnements à partir de l'étude des relations, connexions ou ruptures qui s'opèrent entre les ambitions d'ouverture du mouvement à une échelle globale et les représentations et parcours des agriculteurs de Terre de liens. Pour cela, nous nous sommes appuyés à la fois sur l'étude des profils et trajectoires des agriculteurs de la structure en France que nous avons récemment menée (étude quantitative), l'examen des représentations et valeurs qui apparaissent dans leurs discours (enquête qualitative menée auprès des agriculteurs installés par Terre de liens dans la région Midi-Pyrénées). Enfin, dans la perspective compréhensive qui est la nôtre, notre analyse a été alimentée par un travail d'observation participante et d'immersion dans la structure qui a débuté en 2011 et se poursuit aujourd'hui⁴.

De l'institutionnalisation du droit de regard de la société sur la gestion des espaces agricoles

La manière dont la structure s'est développée est révélatrice des tensions qui structurent la gestion et l'appropriation des espaces ruraux, du mouvement de publicisation dont les activités agricoles sont l'objet. Autrefois perçues et gérées comme un espace productif et nourricier, les campagnes françaises tendent actuellement à être appréhendées dans leur dimension naturelle (environnement, paysage et durabilité constituent les enjeux de ces territoires ruraux), dans leur dimension résidentielle (l'urbanisation et l'essor résidentiel du rural en témoigne) ou dans leur dimension récréative (l'offre d'activités touristiques, culturelles et de plein air en est une des marques) (Hervieu, Viard, 1996 ; Perrier-Cornet, 2002a, 2002b ; Mormont, 2009). À ces différentes fonctions, viennent s'ajouter un ensemble de valeurs symboliques, patrimoniales et identitaires qui font de l'espace rural un lieu de mémoire, auquel on veut se rattacher. La promotion des produits de terroir, la conservation du patrimoine naturel et culturel s'inscrivent dans cette dynamique. La reconnaissance de ces dimensions a eu comme effet de "publiciser l'espace des campagnes, c'est-à-dire d'instaurer un droit de regard et d'usage commun à l'ensemble de la société sur un espace qui ne lui appartient pas" (Hervieu, Viard, 1996, p. 155). Ce regard confère ainsi aux terres agricoles une dimension de bien public ou de bien commun (Harribey, 2011, p. 104). Terre de liens participe pleinement de ces processus.

D'une part, la structure institutionnalise le droit de regard de la société et des citoyens sur l'usage qui est fait des terres agricoles et participe à la publicisation dont ces espaces et activités sont les supports. Elle intègre aux échanges de terres agricoles, des citoyens qui sont traditionnellement, socialement exclus de leur achat et de leur gestion. D'une part, elle leur permet de s'investir financièrement par l'achat d'actions auprès de la Foncière ou par la réalisation de don auprès de la Fondation. D'autre part, elle leur permet de s'investir bénévolement auprès des associations régionales de Terre de liens ainsi que des groupes locaux (qu'il s'agisse de groupe de consommateurs voulant aider un agriculteur à s'installer, ou de groupes locaux directement liés à Terre de liens et ayant un rôle actif dans la collecte de fonds dédiés nécessaires pour les projets instruits par la Foncière). En cela, elle fait de la question du devenir des terres agricoles et de leurs utilisations une question globale qui dépasse les frontières - imaginaires ou réelles - du monde rural et des mondes agricoles.

D'autre part, son mode de fonctionnement singulier formalise les nouveaux rapports à la nature qui s'opèrent entre villes et campagnes (Papy et al., 2012) et la reconnaissance de multifonctionnalité attribuée aux espaces ruraux. Cette structure incarne un des indices d'une évolution des rapports à la nature (ibid). Terre de liens participent, de manière indirecte, à la récréation de lien entre ceux qui produisent les aliments et ceux qui les consomment : la majorité des producteurs installés sur des terres de la Foncière-Terre de liens ou de la Fondation-Terre de liens commercialisent leurs produits via des circuits courts et de nombreux d'entre eux se sont engagés et ont contractualisé avec un groupe de consommateur au travers du système des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). En outre, Terre de liens met en scène toute une rhétorique, un discours visant à impliquer les citoyens et les décideurs politiques afin de leur faire prendre conscience de leur pouvoir et leur rôle dans la préservation de l'environnement [Figure 3]

⁴ L'ensemble de ces données est issue du travail mené dans le cadre de notre thèse.

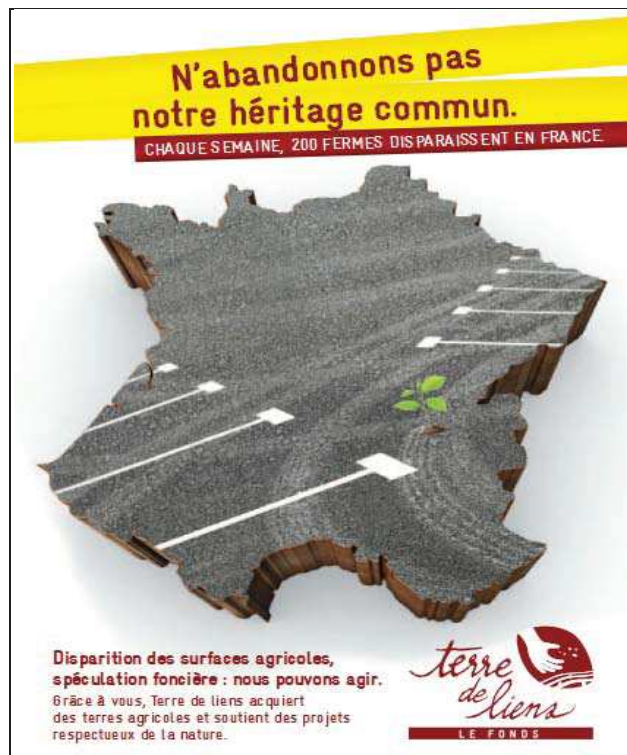


Figure 3 : Support de communication pour une campagne de collecte de don.

Source : Terre de liens, <http://terredeliens.org/>, 2012.

Enfin, la structure privilégie de manière quasi-systématique l'installation et le maintien d'agriculteurs développant des activités en agriculture biologique. La labellisation AB, si elle n'est pas exigée et ne constitue pas une condition d'acceptation d'un dossier d'installation, est vivement conseillée par la structure, qu'y voit une assurance pour les sociétés que les projets installés respectent bien l'environnement. Dans les faits, 77% des agriculteurs du mouvement que nous avons enquêtés détiennent le label.

Aussi, Terre de liens est un des témoins de la globalisation des campagnes, de l'écologisation des campagnes (Mormont, 2009).

Entre mouvement social contestataire et l'institution : le fonctionnement de Terre de liens.

L'objet de Terre de liens ainsi que sa forme font de cette structure une organisation militante et citoyenne.

Depuis ses premiers développements, elle promeut le maintien et le développement d'une agriculture paysanne, se déployant sur de petites superficies, fournissant de l'emploi à plusieurs personnes, s'engageant dans des circuits de commercialisation courts ; une agriculture respectueuse de l'environnement et des cycles écologiques ; une agriculture permettant d'impliquer des citoyens, qu'ils soient bénévoles, adhérents, actionnaires ou donateurs. Aujourd'hui, ce projet agricole se retrouve en substance au centre de plusieurs initiatives (Amap par exemple) ou de plusieurs mouvements sociaux, réseaux, associations, syndicats (Via Campesina, Droit Paysan, Confédération Paysanne, etc...). Le caractère subversif et militant de ce projet agricole tient dans la valorisation d'une agriculture différente du modèle agricole productiviste dominant. "En s'inscrivant en faux à propos des itinéraires techniques comme des formes de reproduction sociale qu'on leur propose ou qu'on leur impose, ces acteurs témoignent de la persistance des capacités, proprement politique, de détournement et d'innovation sociale des mondes agricoles" (Rémy, 2010, p. 50). En outre, cette structure se donne pour vocation de sensibiliser, d'alerter, d'informer et de former les citoyens et les pouvoirs publics et s'emploie pour cela au déploiement de campagnes protéiformes : campagnes d'appel à dons à épargne, mais aussi réunions publiques, formations de bénévoles et d'ambassadeurs de Terre de liens, participations à des consultations publiques, à des réunions mettant au jour la question foncière dans les collectivités territoriales, etc. Ces dispositifs se développent à une échelle nationale mais aussi européenne : Terre de liens a récemment soutenu une étude visant à répertorier différents dispositifs d'accès au foncier agricole collectif dans plusieurs pays de l'UE, a invité et accueilli des structures étrangères intéressées par la mise en place de système équivalent, notamment en Belgique et Espagne. Les mêmes stratégies et processus d'essaimage et d'internationalisation des mouvements sociaux de paysans que certains auteurs observent (Mésini, 2004) se retrouvent à l'échelle de Terre de liens.

Au-delà de l'objet et des ambitions du mouvement, la forme même du mouvement est révélatrice d'une certaine forme de contestation et de résistance. Pour lutter contre la dépossession des moyens de produire des agriculteurs, pour sensibiliser et alerter les citoyens, la structure a fait le choix d'un cadre institutionnel qui renvoie au projet de l'économie sociale et solidaire. La forme associative dans l'établissement des liens entre ruraux et urbains illustre en effet le projet de société que le mouvement s'est donné de défendre et entend mettre au cœur de son fonctionnement la solidarité. Si le mouvement de Terre de liens n'est pas uniquement et purement un mouvement associatif, c'est bien la logique associative, la recherche d'horizontalité dans les rapports sociaux, la recherche de relations sociales égalitaires qui prévaut et semble dominer le fonctionnement de la Foncière-Terre de liens et de la Fondation-Terre de liens. Le choix de la voie associative comme support institutionnel n'est pas neutre (Déléage, 2004) et constitue un nouveau pont ou passerelle entre les mondes agricoles et la société (Dubuisson-Quellier, Giraud, 2010).

Si c'est la forme associative qui est la forme de gouvernance caractéristique de la structure, il n'en reste pas moins que vous avons à faire à une institution et que les processus d'institutionnalisation qui la traversent sont de plus en plus marqués. Terre de liens a multiplié les instances de gouvernance qu'il s'agisse des associations (association territoriale en région, association nationale), des instances décisionnaires (Foncière-Terre de liens administrée par une SARL, comité d'engagement, comité de surveillance, CA de l'association nationale,...), des instances de débat, de travail et d'échanges entre les salariés, bénévoles, actionnaires (commissions,

réunions de travail...). À l'origine composée de bénévoles, Terre de liens est aujourd'hui traversé par un mouvement de salarisation et de professionnalisation croissant. De la même manière, les procédures d'instruction des dossiers d'acquisition, qui initialement s'appuyaient pour une grande partie sur des rapports d'interconnaissances ténus, tendent progressivement à se formaliser. Par ailleurs, la structure tend progressivement à s'imposer dans le débat public et auprès des opérateurs fonciers traditionnels (SAFER, les chambres d'agriculteur,...) et fait ainsi reconnaître sa place et son rôle dans le paysage des organisations professionnelles agricoles.

Terre de liens se révèle ainsi au cœur d'une tension entre mouvement social et institution. Si cette tension est bien réelle, l'opposition entre formes institutionnelles et non-institutionnelles de contestation demeure peut être pertinente dans ce cas précis. C'est pourquoi nous lisons dans le fonctionnement de la structure une forme de contestation et de résistance maîtrisée (à l'opposé d'une forme transgressive) (Mathieu, 2004)

Une nouvelle forme d'agriculture ou de nouveaux agriculteurs ?

Si ces deux axes d'analyse nous amènent à considérer que Terre de liens est une des organisations qui promeut une nouvelle forme d'agriculture, qu'en est-il des agriculteurs ? Le fait de se tourner vers Terre de liens constituait-il pour eux une simple opportunité d'installation, une possibilité d'installation par l'achat collectif de foncier parmi d'autres, ou bien correspondait-il à l'incarnation d'un projet personnel et militant ? Y-a-t-il une déconnexion entre les ambitions définies par la structure à une échelle nationale et les représentations des agriculteurs ? Comment qualifier les relations entre les agriculteurs et la structure, dans la mesure où Terre de liens leur laisse la possibilité de participer à la vie associative du mouvement et déclare vouloir leur donner les moyens de se réunir et de constituer un groupe représentatif au sein du mouvement ? En outre, les agriculteurs de Terre de liens renoncent-ils sciemment à la liberté de pratiquer l'agriculture qu'ils souhaitent et de posséder leurs terres ? Le caractère collectif de l'appropriation fait-il obstacle assez efficacement à l'affectivisation intense du rapport à la terre des agriculteurs (Hervieu, 200, p. 95 ; Jean, 1993) susceptible de réapparaître au moment de la transmission et du départ des agriculteurs ? En d'autres termes, en promouvant une nouvelle forme d'agriculture, la structure maintient-elle ou installe-t-elle pour autant de nouveaux agriculteurs ? Les projets, attentes et parcours de ces derniers sont-ils nouveaux ?

Les agriculteurs de Terre de liens présentent des parcours singuliers, développent des projets en accord avec les ambitions du mouvement, partagent pour plupart une vision de la terre comme bien commun. Notons tout d'abord que les agriculteurs de Terre de liens, dont nous avons étudié les trajectoires, se sont retrouvés dans des situations directement en prise et liées au contexte d'accès au foncier que nous avons initialement dépeint. Qu'il s'agisse du prix élevé du foncier, du manque de disponibilité des terres agricoles, des relations avec les OPA, la plupart d'entre eux ont rencontré des difficultés dans leurs parcours à l'installation. Ces difficultés et les évolutions actuelles du monde agricole les ont amenés à définir leur profession, leur place et leur propre vision du métier souvent en opposition et en rupture vis-à-vis de ce qu'ils observaient. En outre, ils sont majoritairement non issus du monde agricole (76% des personnes enquêtées par questionnaire) et ont suivi des formations spécifiques. À l'instar de ce qu'il est possible d'observer pour des agriculteurs défendant d'autres pratiques⁵, les agriculteurs de Terre de liens s'inscrivent dans des réseaux militants très similaires : ils sont bénévoles, s'investissent, de manière active ou non, dans des associations (pour 77% d'entre eux), se syndiquent (pour 40% d'entre eux) auprès de la Confédération Paysanne (94% des personnes syndiquées). Pour la plupart, ces associations sont en majorité des associations de défense des paysans, de défense des circuits courts. Par ailleurs, les activités agricoles qu'ils développent tendent à correspondre aux ambitions de Terre de liens : il s'agit très largement d'agriculteurs développant des activités maraichères ou d'élevage (l'idée étant de recréer un lien à l'alimentation), commercialisant leurs produits via des circuits courts (AMAP par exemple) ou pratiquant la vente directe (vente à la ferme, magasin de producteurs,...). Il s'agit aussi généralement d'agriculteurs installés aujourd'hui sur des exploitations de petites superficies (moins de 50 ha). Ces éléments participent au phénomène de reterritorialisation des activités agricoles qui traversent les espaces ruraux (Mormont, 2009, Papy *et al.*, 2012). Par ailleurs, à une très grande majorité, ils ont déclaré se définir avant tout comme des "paysans" et avoir choisi ce métier à la fois afin de développer une agriculture respectueuse de l'environnement et de produire des aliments sains et de qualité mais aussi afin d'agir sur l'opinion publique en rendant visible un autre modèle agricole. Au travers de ces éléments, l'on observe que ces agriculteurs tendent à vouloir marquer leur différence.

Cependant, de nombreux points de clivage et de tensions apparaissent au sein du mouvement, notamment entre Terre de liens (le propriétaire) et les agriculteurs-locataires et amène à appréhender ce groupe d'acteur d'une autre manière. Si les agriculteurs dont le dossier est accepté et porté par la structure ne sont pas choisis et identifiés au hasard, si leur parcours présentent un certain nombre de similitudes, il n'en reste pas moins qu'ils observent le "système-Terre de liens" de manière très différente : certains y adhèrent et y voient une des conditions de d'ouverture de la profession, certains les vivent comme des intrusions, comme une perte d'autonomie. L'examen des justifications, choix et renoncements qui ont précédé l'entrée des agriculteurs dans le mouvement Terre de liens est marquante. D'après ce que nous avons observé, les agriculteurs de Terre de liens sont loin de tous correspondre à l'idéaltype de l'agriculteur engagé et militant tel que nous pouvions l'imaginer et tel que nos hypothèses initiales le laissent penser. La diversité des profils et des sensibilités que l'on peut retrouver dans le monde agricole ne fait pas exception dans Terre de liens. Ce n'est pas de manière systématique le militantisme et l'engagement originel des agriculteurs qui les a conduits à se tourner vers la structure. Même s'il est nécessaire de nous défaire de l'image d'agriculteur présentant un goût immodéré pour la propriété privée (De Crisenoy, 1998, p. 88), 26% d'entre eux déclarent qu'ils auraient préféré devenir propriétaire de leur exploitation si cela avait été possible et environ 44% d'entre eux déclarent s'être tournés vers Terre de liens par nécessité (56% d'entre eux par militantisme). Du fait de cette diversité des sensibilités et des motivations initiales qui les ont poussés à travailler avec le mouvement, l'on observe également une diversité des formes d'acceptation, de détours et d'affrontement avec la structure.

D'aucuns contestent le Bail Rural Environnemental, d'autres les difficultés de dialogue avec la structure notamment au sujet de la prise en charge des travaux à effectuer sur les bâtiments agricoles⁶. Quels que soient les difficultés ou motifs de discussion, Terre de liens est le théâtre de rapport de force et de domination qui ne sont pas à l'avantage des agriculteurs. Peu structurés, pas ou peu représentés, exclus de fait des instances décisionnaires, les agriculteurs de Terre de liens semblent constituer un groupe social dont les attentes et la parole ne sont pris en compte qu'à la marge. Ceux qui ont toutes les chances d'être davantage entendus et de s'imposer en cas de conflits sont ceux qui disposent déjà d'une certaine capacité à prendre la parole publiquement, qui disposent déjà d'une certaine capacité à traduire leurs intérêts particuliers en intérêt général et qui ont adopté les codes et les éléments langagiers propres à la structure. L'investissement des citoyens dans l'achat et la gestion des terres qui formalise le droit de regard que l'ensemble de la société pose sur les mondes agricoles ainsi que le processus d'institutionnalisation et de développement de la structure semblent donc avoir eu comme corollaire d'affaiblir et de diluer la parole des agriculteurs. Alors que le mouvement défend d'une part la reterritorialisation des activités agricoles, l'échelle nationale de prise de décision concernant les travaux, l'instruction des

⁵ Frédéric Goulet observe que les agriculteurs pratiquant le semi-direct et défendant une agriculture de conservation s'inscrivent dans des réseaux similaires (Goulet, 2010). C'est bien ce que nous avons observé dans le cadre de Terre de liens.

⁶ Cela constitue la première source d'inquiétude des agriculteurs du mouvement que nous avons enquêtés.

dossiers imposent une distance qui peut être vécue comme une forme de domination. "Dans un article aux allures conclusives, Bourdieu reviendra non seulement sur les processus d'effondrement d'un monde, mais aussi sur la domination symbolique qui s'exerce sur lui, et qui fait des paysans l'idéaltype de la classe objet" (Purseigle, Hervieu, 2013, p. 67). Cette domination symbolique, si elle s'exerce de manière moins importante, si elle n'est généralement pas exprimée en ces termes par les acteurs du mouvement, n'en reste pas moins perceptible. L'intégration des agriculteurs dans les instances de gouvernance de la structure, qui est demandée par certains d'entre eux en raison des conséquences importantes pour eux des décisions et orientations prises par la Foncière-Terre de liens, n'est à ce jour pas jugée "souhaitable" pour la structure. "Dominée jusque dans la production de leur image du monde social et par conséquent de leur identité sociale, les classes dominées ne parlent pas, elles sont parlées (...) Entre tous les groupes dominés le classe paysanne, sans doute parce qu'elle ne s'est jamais donnée ou qu'on ne lui a jamais donné le contre discours capable de la constituer en sujet de sa propre vérité, et l'exemple par exemple de la classe-objet, contrainte de se former sa propre subjectivité à partir de son objectivation" (Bourdieu, 1977, p. 4).

Entre repli sur soi ou conversion identitaire, les représentations et positionnements des agriculteurs de Terre de liens demeurent extrêmement variés. La nouvelle forme d'achat et de gestion du foncier agricole ne permet pas donc pas de conclure à l'émergence d'une nouvelle catégorie d'agriculteur, stable et unifiée. Cette forme contestataire d'accès au foncier - contestée de l'intérieur - rompt avec la transmission patrimoniale et familiale du métier et de d'exploitation qui a été et continue de demeurer structurante en France et bouleverse de fait les identités socio-professionnelles. "L'identité paysanne contemporaine n'a rien d'une évidence, ni pour ceux qui se réclament de ces mouvements, ni pour ceux qui les observent (...). Cette identité se construit, se négocie, s'invente en fonction des objectifs politiques et identitaires du groupe" (Demeulenaere, Bonneuil, 2010, p. 90). Le nouveau référentiel défendu par Terre de liens, même si il est symboliquement plus riche et plus ouvert, est porteur de changements susceptibles d'être profonds pour la profession. "Là réside la difficulté pour les agriculteurs à reformuler le nouveau pacte attendu entre eux et leurs concitoyens" (Purseigle, Hervieu, 2013, p. 187).

Terre de liens fait de l'agriculture une question de société et ses modalités de fonctionnement font d'elle une structure en tension entre mouvement contestataire et institution. La structure n'institue pas une nouvelle forme d'agriculture à proprement parlé, les pratiques des agriculteurs qu'elle installe ou maintient font écho à d'autres formes d'agriculture qui se sont dernièrement développés, mais demeurent différentes au regard du modèle agricole dominant aujourd'hui. Pour autant, ce sont les relations qui s'instituent entre Terre de liens-proprétaire et les agriculteurs, qui sont singulières et porteuses de nouveauté. Terre de liens participe de l'émergence de nouveaux liens et nouvelles relations entre les mondes agricoles et la société.

Terre de liens s'avère être une structure susceptible de faire écho à une dynamique de revendications et d'expérimentations bien plus larges en milieu rural, qui fait des thèmes de la relocalisation, la protection de l'environnement, la défense de droits à la terre à l'usage des communs, ses fers de lance. Ces mouvements sont pour beaucoup issus d'un contexte, d'une conjoncture qui marginalise les agricultures paysannes et se créent en défense et en réaction face à ces contextes (Mésini, 2004). Il semble pourtant aujourd'hui que les formes qu'ils prennent et le discours qu'ils portent, tendent à proposer des changements structurels d'appréhension des activités agricoles et une nouvelle place des activités agricoles. Il apparaît que l'étude de ces mouvements ne peut se réaliser sans qu'une attention particulière ne soit portée à ceux qui incarnent au quotidien et qui vivent de manière choisie ou subie ces bouleversements. Si d'une manière générale, la ruralité tend progressivement à devenir des "qualités" et non plus des "hommes" (Mormont, 2009, p. 143), une sociologie des mondes agricoles et des nouvelles formes d'agricultures ne pourra faire l'impasse d'un examen minutieux des recompositions socioprofessionnelles à l'œuvre chez la profession agricole. Quelle que soit la forme qu'ils observent, ces mouvements appellent à un changement de regard et à l'observation de relations au sein des mondes agricoles à différentes échelles.

Références bibliographiques

- **Bourdieu P.**, 1977. Une classe objet. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 17(17-18), 2-5.
- **De Crisenoy C.**, 1988, De l'origine et du rôle de la politique foncière agricole, *Économie Rurale*, 184-186, 85-91.
- **Demeulenaere E., Bonneuil C.**, 2010. Cultiver la biodiversité. Semences et identité paysanne . In Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (dir.), *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de Sciences Politiques, 73-91.
- **Déléage E.**, 2011. Les mouvements agricoles alternatifs. *Informations sociales*, 2(164), 44-50.
- **Déléage E.**, 2004. *Paysans de la parcelle à la planète. Socio anthropologie du Réseau agriculture durable*. Syllepese.
- **Deverre P., Mormont M., Soulard C.**, 2002. La question de la nature et ses implications territoriales. In Perrier-Cornet P., *Repenser les campagnes*. Éditions de L'Aube / Datar, 217-237.
- **Dubuisson-Quellier S., Giraud C.**, 2010. Les agriculteurs, entre clôtures et passerelles. In Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (dir.), *Les mondes agricoles en politique – De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 114-130.
- **Harribey J.M.**, 2011. Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d'Elinor Ostrom. *L'Économie politique*, 49, janvier 2011, 98-112
- **Hervieu B., Purseigle F.**, 2013. *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Colin.
- **Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J.** (dir.), 2010. *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Presses de Sciences Politiques.
- **Hervieu B., Hervieu-Léger D.**, 2005. *Le retour à la nature, "au fond de la forêt... l'Etat" précédé de les néo-ruraux trente ans après*. Éditions de L'Aube (1ère éd. 1979).
- **Hervieu B., Viard J.**, 1996. *Au bonheur des campagnes*. Éditions de L'Aube.
- **Jean B.**, 1993. Terre, territoire, territorialité : les agriculteurs et leur attachement au territoire. *Cahiers de Géographie du Québec*, 37(101), 291-307.
- **Jollivet M.**, 1968. Structures agraires et changement économique en agriculture. *Revue française de sociologie*, 9(3), 338-354.
- **Jouve A.M., Vianney G.**, 2012. Évolution des usages et des droits sur la terre en espace périurbain : conséquences sur l'agriculture (cas de cinq communes des alpes du Nord). In Papy F., Mathieu N., Féral C. (éd.), *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*. Quae, 23-39.
- **Mathieu L.**, 2004. Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective. *Revue française de sociologie*, 45(3), 561-580
- **Mésini B.**, 2004. Résistances et alternatives rurales à la mondialisation. *Études rurales*, 169-170(1), 43-59.
- **Mormont M.**, 2009. Globalisations et écologisations des campagnes. *Études rurales*, 183, 143-160.
- **Papy F., Mathieu N., Féral C.** (éd.), 2012. *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*. Quae.
- **Perrier-Cornet P.** (dir.), 2002a. *À qui appartient l'espace rural ? Enjeux publics et politiques*, Éditions de L'Aube / Datar.
- **Perrier-Cornet P.** (dir), 2002b. *Repenser les campagnes*. Éditions de L'Aube / Datar.